

Recours introduit le 17 juillet 2015 — ZZ/Commission**(Affaire F-104/15)**

(2015/C 302/88)

*Langue de procédure: le français***Parties***Partie requérante:* ZZ (représentant: F. Moyse, avocat)*Partie défenderesse:* Commission européenne**Objet et description du litige**

L'annulation de la décision de ne pas octroyer une pension de survie à la partie requérante.

Conclusions de la partie requérante

- Annuler les décisions du 24 septembre 2014 et du 10 avril 2015;
 - condamner la Commission aux frais et dépens.
-